

FORUMS POUR L'ENTOURAGE

VIOLENCE ET ALCOOL

Par **Karine** Posté le 21/01/2021 à 09h06

bonjour je viens vers vous car mon conjoint est alcoolique. J'ai 44 ans 3 enfants 15 11 ET 6 les 2 premiers sont d'une union précédente. Mr a 2 enfants également. Mon conjoint boit par période, au début il buvait et dormait, ensuite il a commence a m'insulté et à me rabaisse, me disant que j'étais moche, grosse, que personne ne m'aimait, comme si il voulait reporter tout ses problèmes sur moi. Il est issu d'une famille de 5 enfants avec des parents alcooliques et un père qui frappai sur sa mère et sur eux, il dit en avoir souffert et reproduit quand même ce qu'il a vécu. Il y a un an il a commence a lever la main sur moi, j'ai alors porter plainte, nous avons eu une conciliation et depuis ça allait mieux omis 2 crises 2 we à suivre en août. depuis lundi il a recommencé, il a été mis en arrêt pour covid cas contact alors qu'il n'en ai rien mais il est tellement bon menteur, que le médecin l'a arrêté, a mon retour de travail mardi il était encore alcoolisé et a commencé a me provoquer, m'insulté pour ensuite me crocher dans les cheveux et me mettre a genou. C'est mon fils de 15 ans qui l'a mis a terre. Malgré cela il ne se calme pas et continue a ma porte toute la nuit. En allant envoyer son arrêt de travail il s'est arrêté encore acheter à boire, et a continué à s'alcooliser durant notre absence à notre retour il a recommencé à m'insulter je suis donc repartie chez mon père avec mes enfants pour qu'il se calme de retour à la maison il a commence a m'insulté et j'en passe puis m'a de nouveau poussé, j'ai alors appelé la gendarmerie il est allé dormir chez sa mère. Il a tenté de revenir ce matin mais hors de question je l'avait prévenu lors de la conciliation que si il recommençait c'était terminé. j'ai rdv ce midi chez le médecin et la gendarmerie doit me téléphoner pour déposer ma plainte il faut que cette relation cesse elle n'est pas saine j'ai tout essayé pour l'aider mais je crois que si l'alcoolique ne reconnait pas son problème il ne s'en sortira jamais. Le déclic doit venir de lui même et pas des autres. Merci de votre soutien j'en ai vraiment besoin

3 RÉPONSES

Profil supprimé - 24/01/2021 à 21h09

Je vie exactement pareil vraiment sauf que personne ne peut m accueillir .

Ils seront bon d échanger , je vous un énorme courage

Karine - 25/01/2021 à 14h48

C'est surtout que je n'est plus le choix j'ai essayé de l'aider mais ça ne sert à rien . J'ai eu 10 j d'itt et ma plainte a été prise il devra répondre de ses actes car c'est interdit de frapper sur une femme je me doit de me protéger ainsi que mes enfants . Si c'est vous qui devez partir rapprochez vous de votre mairie ils pourront peut être vous aider

Avenirlyon - 25/01/2021 à 23h09

bonjour Karine,

il est urgent de vous mettre en sécurité et de maintenir votre maris éloigne de vous même si il vous promet d'arrêter de boire. Le chemin de la guérison est long et son comportement n'est plus excusable aujourd'hui. Pensez a vous a présent et a votre avenir. bon courage à vous.